

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CD382

présenté par

M. Villedieu, M. Barthès, M. Beaurain, M. Blairy, M. Bovet, Mme Cousin, M. Houssin,
M. Dragon, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Meurin et M. Marchio

ARTICLE 12

Supprimer les alinéas 24 à 88.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à protéger l'activité des agriculteurs de France dans une période ayant connu la flambée de tous les prix, en supprimant l'augmentation du tarif d'accise sur le gazole non routier.